

Le chômage continue sa progression

Avoisinant ceux de 1997, les taux de chômage et de demandeurs d'emploi, avec leur progression constante et rapide, sont particulièrement inquiétants dans le canton (6,1%).

Dans le district du Locle (6,2%), le taux de chômage suit la tendance cantonale, même si les communes rurales, généralement moins touchées, amoindrissent cette progression. En Ville (7,4%), le secteur industriel, et notamment horloger, est particulièrement concerné, certaines entreprises procédant à des licenciements ou recourant au chômage partiel. La diversification des secteurs de production (pharmaceutique,...) permet néanmoins, dans une moindre mesure, de ralentir cette évolution (par rapport à la Ville de la Chaux-de-Fonds (8,3%) notamment).

Reste que la fin de la période estivale sera déterminante pour la progression du chômage. En effet, la plupart des entreprises, qui recourent déjà au chômage partiel, ont demandé à leurs collaborateurs de prendre l'entier de leur vacances cet été. Cette période de non production devrait permettre notamment de diminuer les stocks tout en espérant l'arrivée de nouvelles commandes. Si ces dernières ne se concrétisent pas, les entreprises risquent d'être tentées de procéder à de nouvelles vagues de licenciements.

Au niveau conjoncturel et national, le SECO (Secrétariat à l'Economie) ne prévoit de toute façon aucune embée pour 2010. Dès lors, des questions cruciales devront être posées : Que faire face à un marché de l'emploi saturé depuis plusieurs années et qui ne cesse, à l'heure actuelle, de se contracter ? Que faire face à l'explosion des demandeurs d'emploi et de l'aide sociale, véritable bombe sociale ? Un retour aux fondamentaux de la gauche (réduction du temps de travail pour tous, allocation universelle,...) semble désormais plus qu'inévitable. Pourtant, enfermés dans leur schème néolibéral, les Conseillers fédéraux prévoient une nouvelle révision de la loi sur l'assurance-chômage. Avec une diminution du nombre d'indemnités pour une même période de cotisation, cette révision scandaleuse lancera une nouvelle partie de la population dans la précarité. Les Associations de Défense des Chômeurs (ADC) ont, pour leur part,

déjà promi le lancement d'un référendum. Affaire à suivre...